

■ Le vent, un moyen efficace pour réduire la dépendance énergétique de la France et de l'Europe

L'Europe, dont les gisements d'énergies fossiles s'épuisent, a de plus en plus de difficultés à s'approvisionner et voit son économie affaiblie par l'augmentation des coûts de ses importations dans le domaine énergétique.

En exploitant davantage l'énergie du vent, la France pourra satisfaire jusqu'à 10 % de ses besoins en matière d'électricité dès 2020, à partir d'une ressource renouvelable et gratuite.

■ La dépendance accrue de l'Europe

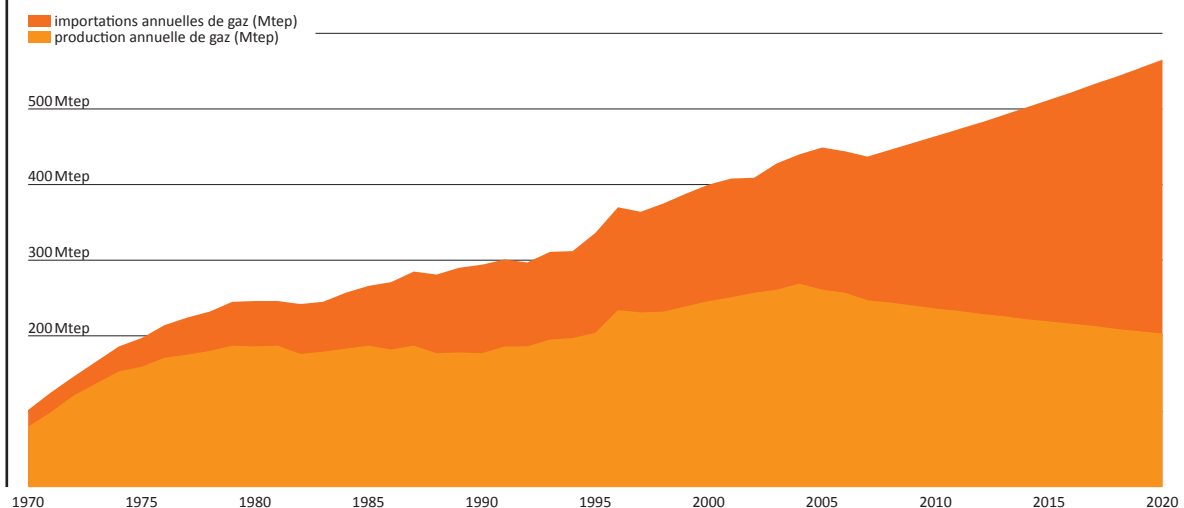
L'Europe et la France dépendent de plus en plus, pour l'énergie qu'elles consomment, de ressources importées. En l'espace de dix ans, le taux de dépendance énergétique de l'Union européenne, qui mesure la part des importations dans la consommation d'énergie, est passé de 44 % à 56 %. Avec l'épuisement des réserves d'hydrocarbures en Mer du Nord, l'Europe verra sa dépendance énergétique augmenter.

Cette tendance risque d'ailleurs de s'accélérer : d'ici 2030, plus de 80% de la consommation de gaz de l'Union européenne et plus de 90 % de sa consommation en pétrole seront assurées par des importations. La dépendance envers certains pays, tels la Russie, augmentera très fortement tant pour la production que pour l'acheminement d'hydrocarbures. Si aucun effort n'est entrepris, l'économie européenne sera bientôt encore plus sensible à l'évolution de ces importations qu'elle ne l'est aujourd'hui.



Évolution de la production et des importations de gaz en Europe sur la période 1970-2020

source : SER-FEE



■ L'éolien, une carte maîtresse pour réduire notre dépendance



© DANIEL GUSTANSSON / FOTOLIA

Le vent est une ressource inépuisable : il se substitue à de la production fossile importée et contribue ainsi efficacement à sécuriser une partie de notre consommation énergétique. En 2007, l'énergie éolienne représente près de 10% de la consommation électrique de l'Espagne et plus de 20% de celle du Danemark. En Allemagne, aujourd'hui, l'éolien, qui représente plus de 8 % de la production d'électricité, est la première énergie renouvelable électrique. Le gouvernement allemand envisage de doubler la production en construisant une trentaine de parcs éoliens en mer du Nord et en mer Baltique d'ici 2030 pour une puissance de 25 000 MW. Quant aux Britanniques, qui détiennent le premier gisement européen de vent, ils souhaitent avoir une capacité de 28 000 MW d'ici 2020. En prévoyant d'installer 25 000 MW en France, le Grenelle de l'Environnement fixe l'objectif d'atteindre en 2020 une part de 10% d'électricité produite à partir du vent.

A l'horizon 2020, le vent devrait fournir, selon les scénarios, entre 11,6 % et 14,3 % de l'électricité de l'Union européenne.

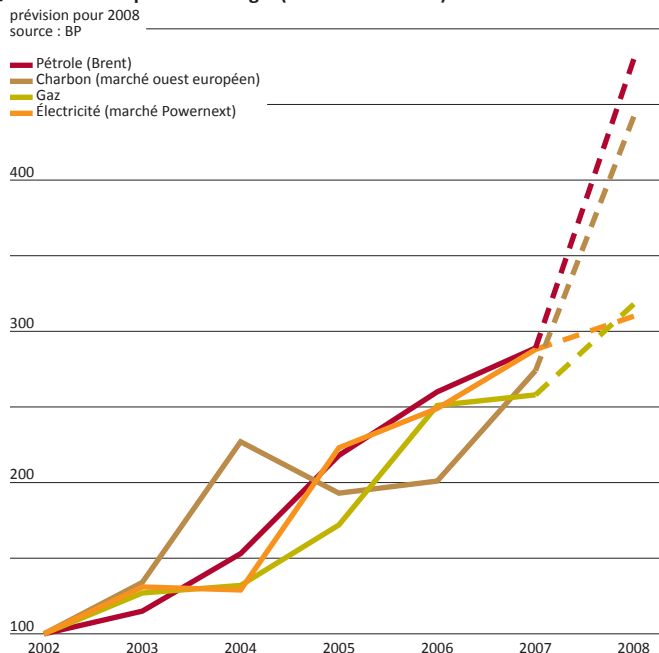
■ Une protection contre la hausse du prix des combustibles fossiles

Le prix des combustibles fossiles ne cesse d'augmenter depuis quelques années. Le pétrole a atteint des records en 2008 (140 \$/baril) tandis que le charbon et le gaz ont vu leurs prix doubler depuis 2003. Le prix de l'électricité a suivi et a augmenté en moyenne de 20 % par an depuis 2002.

Cette tendance devrait se poursuivre à cause des tensions croissantes sur le marché de l'offre (stagnation de la production et nombre toujours plus faible de pays exportateurs) et de la demande qui s'accroît, notamment en raison du développement des pays émergents comme la Chine ou l'Inde.

L'énergie éolienne, dont le coût n'est pas lié à celui des combustibles fossiles, représente un investissement efficace pour se prémunir contre l'impact des hausses de prix des matières premières.

Évolution des prix de l'énergie (base 100 en 2002)



Syndicat des Énergies Renouvelables
France Éolienne
48, boulevard des Batignolles
75017 Paris
Tél. : +33 1 48 78 05 60
Fax : +33 1 48 78 09 07
www.enr.fr - www.fee.asso.fr

© CHRISTIAN WAGNER / FOTOLIA

